

EVALUATION PARTICIPATIVE BASEE SUR L'AGE, LE GENRE ET LA DIVERSITE

SOUS-DELEGATION DE DIFFA, NIGER



Mars 2020

ACRONYMES ET ABBREVIATIONS

AGR :	Activités Génératrices de Revenus
CBP :	Community Based Protection
CNE :	Commission National de l'Éligibilité au statut de réfugiés.
COP:	Country Operation Plan
CRI:	Core Relief Items
CRRF :	Comprehensive Refugee Response Framework
CSI :	Centre de Santé Intégré
DREC :	Direction Régionale de L'Etat Civil
EMF :	Equipe Multifonctionnelle
ENA/ES :	Enfant Non Accompagné/Enfant Séparé,
FGD:	Focus Group Discussion
IDP:	Internally Displaced Person
ONG :	Organisation Non-Gouvernementale
POC :	Persons of Concern
RRP:	Refugee Response Plan
SGBV:	Sexual and Gender-Based Violence
SNU:	Système des Nations Unies
UNHCR:	United Nations of the High Commissioner for Refugees
VIH :	Virus de l'Immunodéficience Humaine

I. INTRODUCTION

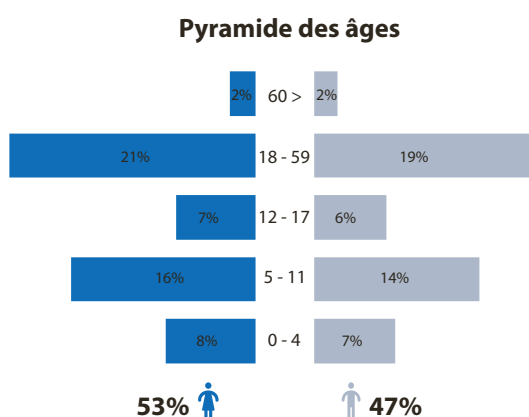
La région du Bassin du Lac Tchad est caractérisée depuis près d'une décennie, par l'érection et la persistance de l'insécurité. Celle-ci est à la base, notamment au Nigéria et dans certaines localités de la Région de Diffa au Niger, des mouvements forcés des populations. Théâtre de ces mouvements forcés des populations, la Région de Diffa abrite à ce jour 260.013 personnes en situation de déplacement, soit 120,619 Réfugiés, 29,882 Retournés, 111,058 Déplacés internes et 1,454 Demandeurs d'asile. (Source : chiffres officiels DREC, Décembre 2019).

A l'instar des années précédentes, la préparation du Plan d'Opération de l'UNHCR au Niger pour les années 2021-2022, des exercices d'évaluations participatives sont envisagés en vue de comprendre les risques de protection auxquels les personnes relevant de la compétence de l'UNHCR au Niger sont confrontées. L'évaluation AGD (Age, Genre et Diversité) qui s'est déroulée dans la région de Diffa est un exercice basé sur des discussions avec les réfugiés, les déplacés internes, les retournés et les personnes à risque d'apatridie, selon l'âge, le sexe et la diversité culturelle autour des questions de protection et de leur bien-être. C'est une approche communautaire fondée sur la promotion de l'égalité et le respect des droits des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR et l'intégration des résultats dans la Planification. En d'autres termes, les discussions séparées avec les femmes, les filles, les garçons, et les hommes ont permis de rassembler les informations, d'analyser les risques de protection qu'ils encourent, leurs causes profondes, d'évaluer également les capacités, les ressources et les potentialités au sein des communautés puis de s'imprégner des solutions proposées.

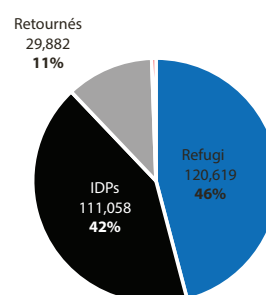
L'atelier de planification est prévu courant juin 2020 pour la zone opérationnelle de Diffa et l'évaluation participative AGD a été organisée du 02 au 15 Mars 2020, à Kindjandi, au camp de Sayam- forage et sur le site de Diffa. Certains sites initialement prévus (Kablewa et N'Guigmi) ont été annulés en raison des contraintes et restrictions sécuritaires.

Telle que planifiée, l'UNHCR, les Agences sœurs du Système des Nations Unies, les partenaires gouvernementaux et les ONGs partenaires ont donc pris part à cette consultation participative. Le présent document résume les principaux résultats des travaux réalisés lors de cet exercice en mars 2020 sous la coordination de l'UNHCR Diffa. Il résulte de la participation active de tous les acteurs clés concernés, y compris les autorités, les services étatiques, les réfugiés, déplacés internes,

Chiffres officiels DREC, Décembre 2019



Repartition par statut



A. Objectif général

L'objectif général de cet exercice était de procéder au recueil d'informations sur les questions de protection en faveur des personnes relevant du mandat de l'UNHCR (POC), en prenant en compte les dimensions âge, genre et diversité, en vue de connaître leurs préoccupations, identifier les problèmes de protection et les solutions proposées selon l'approche de protection basée sur la communauté (CBP) dans la planification des activités de l'UNHCR.

B. Objectifs spécifiques

Plusieurs objectifs spécifiques découlent de cet objectif général, à savoir :

- 1 Renforcer les capacités de l'équipe multifonctionnelle sur la méthodologie de l'évaluation participative selon l'approche AGD et sur la compréhension du CBP pour une meilleure collecte des propositions de solutions faites par les POC pour la résolution des problèmes de protection identifiés ;
- 2 Collecter les informations sur les problèmes liés aux besoins de protection et d'assistance ;
- 3 Identifier des cas de protection et y proposer des solutions appropriées ;
- 4 Analyser les solutions à court, moyen ou long terme qui seront catégorisées et priorisées ;
- 5 Partager aux POC des informations jugées utiles pour leur protection ;
- 6 Prendre en compte les résultats lors de la planification détaillée pour 2021 et la rédaction du COP de 2022.

II. METHODOLOGIE

a. Session de mise à niveau :

L'évaluation participative a été conduite par des équipes multifonctionnelles (EMF) dont les capacités avaient initialement été préalablement renforcées lors de la formation du vendredi 6 mars 2020 dans la salle de conférence du HCR. 83 staffs formant l'Equipe Multifonctionnelle ont pris part à cette session. L'EMF dans sa composition était constituée de toutes les sections de l'UNHCR, des autres partenaires intervenant dans la réponse aux problèmes de protection des personnes relevant du mandat du HCR (Réfugiés, demandeurs d'asile, retournés/apatridie et IDP (situation mixte)).

b. Descente sur le terrain/ Rencontre avec les communautés :

Les "focus groups" ainsi que les groupes semi-structurés se sont tenus en trois journées et dirigés par des équipes de 2 à 4 personnes, composées des staffs de l'UNHCR, des agences sœurs et ses partenaires. Les différents staffs de la sous-délégation avec le soutien des partenaires ont identifié les PoC et organisé de façon pratique l'activité sur le terrain en prenant en compte les aspects logistiques. Les modules de formation des (EMF) et la CBP ont été mis à la disposition des collègues du terrain, la supervision de l'opération a été faite par les staffs de la protection du HCR.

III. PARTICIPANTS A L'EXERCICE 2020

a. Staffs participants aux évaluations

Structure	Hommes	Femmes	Total
UNHCR	22	3	25
Partenaires opérationnels	50	3	53
Agence du SNU	2	1	3
Total	74=89%	9=11%	83=100%

b. Groupes ciblés par l'exercice

La population ciblée provenait respectivement des sites de Kindjandi, au camp Sayam forage et à Diffa principalement sur le site de Awaridi.

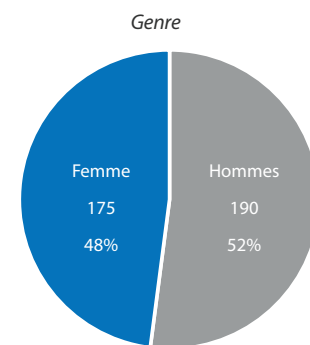
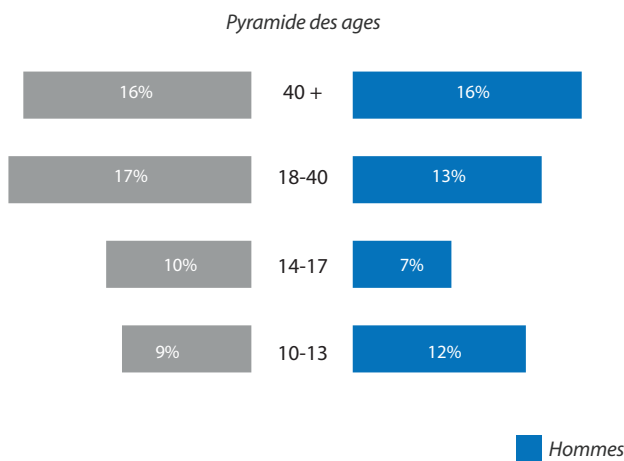
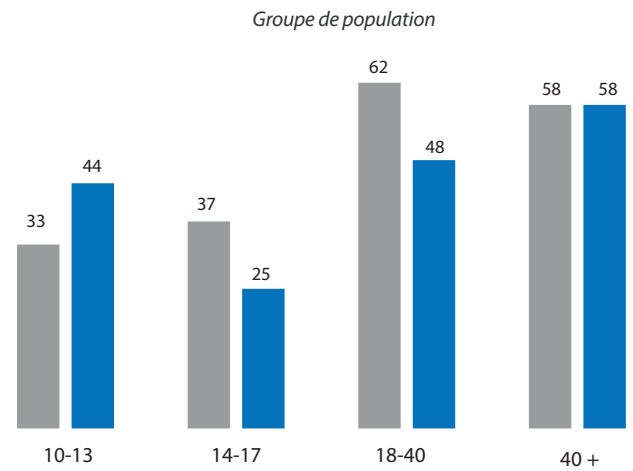
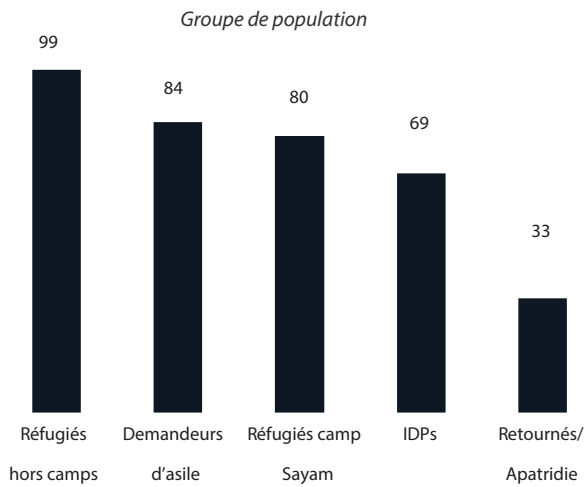
- 15 focus ont été conduits à Kindjandi (Réfugiés et demandeurs d'asile) ;
- 19 focus group conduits au camp Sayam (les réfugiés, les retournés et demandeurs d'asile)
- 22 focus group menés à Awaridi (les réfugiés urbains, les retournés et les IDP).

Chaque équipe a dû conduire trois focus en raison d'un par jour et par site et le nombre de PoC par groupe était de 10 à 15 personnes. Chaque séance de discussion a pris environ 2 h à 2 h 30 minutes, y compris l'introduction visant notamment à présenter l'objectif de la discussion, la présentation de chaque participant, des questions ouvertes sur les problèmes prioritaires et des questions semi-structurées sur différentes thématiques. Conçues sur KOBO, celles-ci ont permis aux facilitateurs de conduire les différents entretiens. Pour chaque problème identifié, il était possible de procéder à une analyse participative des causes, des capacités au sein de la communauté et des solutions proposées. Des observations participatives ont été pareillement conduites auprès de certaines infrastructures, afin d'approfondir l'analyse des

c. Personnes relevant de la compétence du HCR ayant pris part à l'exercice 2020

Statut	10-13 G	10-13 Fi	14-17 G	14-17 Fi	18-40 H	18-40 Fe	40+ H	40+ Fe	Total
Réfugiés hors camps	8	8	8	8	10	9	28	20	99
Réfugiés camp Sayam	8	8	8	8	21	7	10	10	80
Demandeurs d'asile	11	20	13		15	16	8	11	84
Retournés/Apatridie					8	8	8	9	33
IDPs	6	8	8	9	8	8	14	8	69
Total	33	44	37	25	62	48	58	58	365

365 personnes participants au focus groupe



IV. RESUME DES ENTRETIENS

Les résultats des discussions en groupe ont été compilés par chaque équipe de facilitateurs après le travail sur le terrain. La compilation de travaux des EMF révèle plusieurs problèmes auxquels font face les POCs et communautés. Les principaux sont relatifs à la protection, la sécurité, la protection contre les Violences et l'exploitation, l'éducation, l'accès aux articles non alimentaires, les moyens de subsistance, la propriété immobilière, le logement, l'eau et l'assainissement et l'accès aux soins de santé primaires et de reproduction.

Pour chaque problème, les causes ont été examinées afin d'en décliner des propositions de solutions avec les groupes répartis par tranche d'âge et par genre.

Tableau comparatif des priorités entre les groupes cibles de Diffa

Ordre de Priorités	Réfugiés au camp	Réfugiés hors camp	Apatride /Retournés camp et hors camp	Demandeurs d'asile hors camp/ camp	IDPs
1	Education	Sécurité et Sureté	Sante/ Assistance alimentaire/ Nutrition/ Eau/abris	Sécurité et Sureté	Sécurité et Sureté
2	Sante/ Assistance alimentaire/ Nutrition/ Eau/abris	Education formation professionnelle	Sécurité et Sureté	Moyens de subsistance	Moyens de subsistance
3	Sécurité et Sureté	Sante/ Assistance alimentaire/ Nutrition/ Eau/abris	Moyens de subsistance	Documentation	Moyens de subsistance
4	Moyens de subsistance	Moyens de subsistance	Documentation	Sante/ Assistance alimentaire/ Nutrition/ Eau/abris	Education Formation professionnelle
5	Sécurité contre la violence et l'exploitation	Documentation	Sécurité contre la violence et l'exploitation	Sécurité contre la violence et l'exploitation	Sécurité contre la violence et l'exploitation
6	Cohésion sociale	Sécurité contre la violence et l'exploitation			Santé / Assistance alimentaire / Nutrition /Eau et Abri
7	Participation communautaire	Cohésion sociale			Documentations
8	Documentations				

1. ANALYSE DES PROBLEMES

A l'issue des consultations sur le terrain, les risques/incidents auxquels sont exposés les réfugiés, les retournés, les demandeurs d'asiles et les déplacés internes sont plus ou moins similaires aussi bien dans le camp que dans les autres lieux d'installation. Cependant, ces risques se présentent avec encore plus d'acuité en hors camp, c'est-à-dire dans les localités où l'assistance humanitaire est réduite ou ciblée. En dehors du Camp de Sayam Forage par exemple, l'assistance alimentaire a considérablement baissé et les bénéficiaires sont désormais ciblés. La question des moyens de subsistances au sein des familles réfugiés, les retournés, les demandeurs d'asiles et les déplacés internes reste l'une des grandes préoccupations.

Avec les réfugiés, les demandeurs d'asile et les retournés (à risque d'apatridie), la priorisation faite indique que le problème d'accès à l'éducation, aux soins de santé, aux moyens de subsistance, à un logement décent, à l'alimentation et à la libre circulation sont les plus importants. Ensuite, viennent, l'accès à l'eau en qualité et en quantité suffisante, la disponibilité des CRIs (Core Relief Items) et enfin les questions de VBG et de protection des PBS (notamment celles vivant avec handicap), d'hygiène et d'assainissement.

Avec les déplacés internes, les priorités sont relatives à la sécurité et la sûreté, à l'éducation, à la santé, à la sécurité alimentaire, au logement, à l'eau et à l'assainissement, à la documentation et aux VBG.

1.1 Education

Les problèmes liés à l'éducation des enfants réfugiés et déplacés se posent en termes d'accès et de maintien des enfants à l'école. Dans l'un ou l'autre cas, l'analphabétisme des parents, le peu d'importance accordé, à l'éducation, la faible capacité d'accueil des structures scolaires (déficit d'enseignants, tables-bancs, matériels d'apprentissage...), le manque de fournitures scolaires, l'éloignement pour certains, les pesanteurs culturelles, la contribution des enfants aux charges du ménage, sont autant de facteurs qui favorisent la sous scolarisation et les déperditions/abandons scolaires. S'agissant des adolescents qui ne sont jamais allés à l'école et dont la fragilité expose à la délinquance et à l'enrôlement au sein des GANE, des formations vocationnelles s'avèrent plus pertinentes.

1.2 Santé

Bien que le système d'accès aux soins et actes médicaux soit déjà établi, les réfugiés du Camp de Sayam Forage déplorent la qualité du service qui leur est offerte. Le mauvais accueil au centre de santé par le personnel soignant, les longues files d'attente et souvent le renvoi des patients sans octroi des soins, le traitement jugé inadéquat (octroi du même traitement pour plusieurs maladies).

En dehors du Camp, les réfugiés, les retournés, les demandeurs d'asiles et les déplacés internes ont relevé l'éloignement des structures sanitaires et la cherté des soins, l'absence d'une permanence au-delà de 23 heures dans les CSI, la faiblesse de la capacité d'accueil et de la prise en charge des personnes handicapées, l'absence de matériels de laboratoire adéquats, l'automédication, la non-gratuité des soins même pour les personnes démunies.

1.3 Moyens de subsistance

L'accès à un niveau de vie suffisant passe par l'exercice d'une activité génératrice de revenus. Cependant, dans un contexte d'insécurité, face à la politique de ciblage en matière de distribution des vivres, au faible taux d'opportunité d'emploi, à l'insuffisance de qualifications professionnelles, à la faible organisation des jeunes, à l'accès difficile aux ressources ainsi qu'à la restriction des mouvements, les réfugiés, les retournés, les demandeurs d'asiles et les déplacés internes sont contraints à la débrouillardise, avec pour corollaire l'exposition à la délinquance, au sexe pour la survie et d'autres exploitations et abus de toutes sortes. Certains, surtout les jeunes, sont oisifs et se livrent parfois à la consommation des stupéfiants et à d'autres dérives. Et pourtant, au sein de la communauté, les aptitudes pour la pratique des activités agricoles,

d'élevage, de pisciculture, de commerce et autres technicités ont été relevées. La pratique des activités agricoles, piscicoles et commerciales qui semblent être la porte de sortie viable pour l'autonomisation des ménages reste limitée à cause du contexte sécuritaire et de la difficulté des réfugiés, les retournés, les demandeurs d'asiles et les déplacés internes à accéder aux terres cultivables, intrants agricoles et matériels aratoires d'une part, et d'autre part le fonds nécessaires pour le démarrage des micro-projets. Par ailleurs, il a été relevé chez les jeunes gens un réel besoin en formation professionnelle, notamment ceux ayant abandonné l'école ou n'ayant jamais été scolarisés même dans leurs pays d'origine.

1.4 Eau, hygiène et assainissement

En matière d'assainissement, l'insuffisance des points d'eau potable sur les sites, les longues files d'attentes et les bagarres aux points d'eaux, et à certains endroits l'inexistence des latrines contraignent certains réfugiés, les retournés, les demandeurs d'asiles et les déplacés internes à aller déféquer en dehors des endroits réservés à cet effet. Cette situation entraîne des risques liés à la promiscuité et à la pollution de l'environnement et exposent les communautés à des maladies et aux risques de SGBV.

1.5 Abris

Que l'on se situe dans le camp de Sayam ou en dehors, au sein de la communauté réfugiée, celle des déplacés internes, demandeurs d'asile ou de retournés, la problématique liée aux abris se pose en termes de précarité, vétusté et de promiscuité. Faits en matériaux provisoires (bâches, pailles, tiges de mil...) la quasi-totalité des abris des personnes relevant de la compétence du HCR est dans un état tel qu'ils les exposent aux intempéries et à d'autres fléaux sociaux à l'instar du vol, et aux risques de VGB.

Il convient de noter que la précarité et la faiblesse des revenus des ménages ne favorisent pas l'accès à un logement sécurisé et décent. Plusieurs réfugiés et déplacés internes ont déjà été victimes de déguerpissements dans la Région de Diffa, quelques temps après avoir occupé les parcelles appartenant aux tiers.

1.6 Alimentation

L'accès aux vivres reste une préoccupation majeure pour les réfugiés en hors camp et les déplacés internes dans la Région de Diffa. En effet, le panier alimentaire est insuffisant selon les personnes concernées. Pourtant, plusieurs parmi elles y (compris des personnes à besoins spécifiques) dépendent entièrement de ces vivres. Les réfugiés du Camp de Sayam forage se plaignent également de la non prise en compte de leurs préférences. La vente d'une partie des denrées alimentaires (déjà insuffisantes) pour répondre aux autres charges du ménage ou acheter d'autres choses a été confirmée. Les personnes relevant de la compétence du HCR en hors camp quant à elles estiment que les opérations de ciblage conduites jusque-là n'ont pas permis de toucher tous les vulnérables. Il convient de noter que la précarité et la faiblesse des revenus des ménages ne favorisent pas l'accès à un logement sécurisé et décent. Plusieurs réfugiés et déplacés internes ont déjà été victimes de déguerpissements dans la Région de Diffa, quelques temps après avoir occupé les parcelles appartenant aux tiers.

1.7 CRIs

S'agissant des CRIs, la majorité des réfugiés, retournés, demandeurs d'asile et déplacés internes (enfant et adultes) font face à un manque criard de vêtements et de chaussures, du matériel de couchage, et de kits cuisines. Pour certains de ces éléments, les dernières distributions remontent à plusieurs années. Ce manque de CRIs pourrait causer des risques liés à la santé.

1.8 Documentation, liberté de mouvements et Sécurité

Le contexte sécuritaire, la restriction des mouvements ainsi que l'accès réduit aux documents d'état civil par certains réfugiés, retournés, demandeurs d'asiles et déplacés internes, ont été relevés comme problèmes cruciaux sur l'ensemble des sites. Le monnayage de service au passage des postes de contrôle, les difficultés liées à l'obtention des actes de naissance, des cartes d'identité, l'insécurité grandissante, les risques d'enlèvement et la non-reconnaissance des documents de protection délivrés aux réfugiés, retournés, demandeurs d'asile et déplacés internes empêchent ces derniers de jouir pleinement du droit à la libre circulation des personnes et des biens, ainsi qu'à d'autres droits humains.

On note aussi l'éloignement des centres d'Etat civil, l'ignorance par la plupart des parents de l'importance des documents d'état civil, et la méconnaissance des procédures d'établissement des actes de naissance. A cela peut s'ajouter les difficultés internes aux centres d'Etat civil à satisfaire les demandes dans des délais raisonnables et éviter de longues attentes (jusqu'à un an) pour obtenir un acte de naissance. Ceci entraîne comme conséquence un nombre important de naissances non enregistrées à l'état civil et dépourvues d'actes de naissance, exposant des personnes au risque d'apatridie.

On note aussi l'existence de 1454 demandeurs d'asile des autres nationalités en attente de procédures de détermination du statut de réfugié. L'absence de la documentation et de la lisibilité de leur statut les expose davantage à des risques de protection et restreint leurs libertés de mouvement. A ceux-ci s'ajoutent 870 personnes de nationalité tchadienne arrivées depuis le début de l'année et dont le statut n'est pas encore déterminé.

1.9 Protection de l'enfance

Les problématiques de la protection de l'enfance relevés lors des groupes de discussions sont revenues sur la non-scolarisation des enfants, le nombre élevé d'ENA/ES dans les familles, le manque d'encadrement des jeunes enfants sur les sites et même dans le camp où sur le fait que les espaces amis d'enfants sont détruits et non fonctionnels. Les enfants, surtout les jeunes filles, ont également rapporté que parfois ils font le petit commerce pour aider leurs parents. Les jeunes filles ont également rapporté aider aux travaux ménagers comme chercher le bois de chauffe, puiser de l'eau. Parfois au cours du trajet, elles rencontrent des obstacles et surtout elles parcourent des longues distances. Certains cas de sexe de survie concernent les jeunes filles de 12 à 17 ans.

1.10 SGBV

Les problématiques liées aux SGBV restent préoccupantes. Les femmes /filles demeurent les plus exposées du fait de l'inégalité et de la discrimination entre les genres et les sexes. En effet, les femmes et filles réfugiés, retournés, demandeurs d'asile et déplacés internes de la Région de Diffa ignorent encore leurs droits. Le poids des traditions qui donnent tout l'honneur à l'homme les empêche de donner leurs points de vue même sur les questions les plus importantes de leurs vies. Le mariage précoce/forcé semble être institutionnalisé au sein de la communauté, les violences domestiques et les viols demeurent des sujets tabous. L'impunité, la « loi du silence » et la méconnaissance des voies de recours ne favorisent pas la dénonciation des cas. La conséquence de la pauvreté des ménages fait que les jeunes filles et les jeunes femmes divorcées ayant des enfants à charge s'adonnent au sexe de survie pour subvenir à leurs besoins.

1.11 PBS

Le problème en ce qui concerne les PBS reste lié à la nécessité : d'améliorer la mobilité des personnes porteuses de handicaps moteurs (tricycle et autres appareillages), de favoriser la prise en charge en termes de diagnostic et de rééducation de ceux présentant des handicaps sensoriels, et enfin de faciliter l'accès aux services sociaux de base disponibles.

2. RECOMMANDATIONS THEMATIQUES

2.1 Recommandations générales des enquêtés

De façon générale, les réfugiés demandeurs d'asile, retournés et déplacés internes enquêtés ont recommandé de :

- Poursuivre la sensibilisation des autorités et des forces de sécurité sur les droits des réfugiés et des autres personnes en situation de déplacement ;
- Améliorer l'accès et la qualité de l'éducation ;
- Améliorer l'accès aux soins de santé pour les réfugiés hors camp et celle des personnes vivant avec handicap ;
- Disponibiliser des AGR communautaires et micro-projets pour les réfugiés et déplacés,
- Améliorer les conditions d'hébergement des réfugiés et déplacés en renouvelant les abris ;
- Améliorer le ciblage des ménages réfugiés et déplacés internes vulnérables pour la distribution des vivres/cash
- Multiplier les points d'eau potables et les latrines ;

2.2 Recommandations générales des facilitateurs

- Sensibiliser les forces de sécurité sur la protection internationale, le respect des droits des personnes déplacées, notamment leur liberté de circulation ;
- Faciliter la protection juridique des réfugiés à travers le renouvellement des documents d'identités ;
- Appuyer les communautés dans la construction des abris en banco ou autres matériaux semi-durables ou durables et étendre le projet urbanisation ;
- Procéder à la détermination du statut de réfugié en faveur de 1454 demandeurs d'asile des autres nationalités et des personnes en situation de déplacement de nationalité tchadienne nouvellement arrivées, et leur fournir la documentation nécessaire ;
- Multiplier les activités et les projets d'autonomisation des ménages surtout aux femmes et jeunes ;
- Distribuer des CRIs (kits cuisine, nattes et couvertures) et distribution des vêtements aux PoCs en particulier les enfants pour les demandeurs d'asile récemment arrivés à Diffa.

CONCLUSION

Au terme de l'exercice d'évaluation participative AGD, les résultats attendus au départ ont été atteints, notamment :

- Les Fiches de systématisation mettant en évidence les risques de protection des réfugiés, leurs causes, les capacités des réfugiés, les solutions proposées par les réfugiés, les problèmes les plus urgents à résoudre et les actions de suivi sont disponibles ;
- Les Fiches de priorisation prenant en compte, entre autres, les droits non satisfaits et les objectifs visant la protection sont disponibles ;
- Les informations permettant l'ajustement des programmes en cours sont disponibles ;
- Les analyses pertinentes contenues dans le rapport de l'évaluation AGD sont disponibles et vont être utilisées lors de l'élaboration du COP 2021 - 2022 et éventuellement dans le RRP et HNO.

Note de synthèse sur l'évaluation participative (AGDM) réfugiés au camp et urbains, les IDP, les demandeurs d'asiles et les retournés dans la région de Diffa

Education

Risques	Causes	Solutions/Recommandations
Déperdition scolaire	<p>Ignorance de certains parents et enfants de l'importance de l'école ;</p> <p>Mobilité régulière et absence de suivi des parents ;</p> <p>Manque de moyens financiers et insuffisance de la ration alimentaire,</p> <p>Implication des enfants dans les activités génératrices de revenus ;</p> <p>Effectifs pléthoriques et Insuffisance des enseignants, des tables bancs et de salles de classes ;</p> <p>Certains enfants n'ont pas de fournitures ;</p> <p>-Primauté donnée à l'école coranique. Certains enfants n'ont jamais été scolarisés</p>	<p>Sensibiliser les enfants et les parents sur l'importance de l'école, leurs responsabilités et sur la nécessité de leur implication ;</p> <p>Renforcer les capacités des écoles (matériels didactiques, enseignants tables-bancs et salles de classes)</p> <p>Mettre en place les cantines scolaires / Dotation en rations sèches ;</p> <p>Diriger les jeux des espaces amis des enfants vers l'école du Camp ;</p> <p>Plaidoyer auprès de l'inspection pour aider dans la résolution de la concurrence entre école coranique et l'école classique ;</p> <p>Appuyer les parents en AGR et aider les écoles à avoir un jardin et leur fournir les semences ;</p> <p>Assurer des formations vocationnelles ;</p>

Santé

Risques	Causes	Solutions/Recommandations
<p>-Mauvaise prise en charge médicale / Soins de santé primaires</p> <p>Santé de Reproduction /</p> <p>-Persistance des accouchements à domicile</p>	<p>Mauvais accueil, longues attentes et souvent renvoi des patients ;</p> <p>Uniformisation du traitement pour plusieurs maladies ;</p> <p>Faible capacité du centre de santé (matériel, équipement, médicament, laboratoire, personnel) ;</p> <p>Absence d'éléments pour des examens autres que le paludisme et le VIH ;</p> <p>Personnel non qualifié impliqué dans le suivi au camp de Sayam Forage ;</p> <p>Pas d'argent pour payer les soins dans les centres non appuyés en hors camp ;</p> <p>Méconnaissance de la procédure d'orientation du CSI vers le centre Mère et enfant,</p>	<p>Renforcer les capacités des centres de santé (Personnel, équipement, laboratoire, médicaments...);</p> <p>Multiplier et organiser l'utilisation des charrettes pour transporter les malades ne pouvant pas se rendre au CSI ;</p> <p>Affecter à nouveau l'ambulance pour le transport des cas des quartiers vers le centre de santé au camp de Sayam-Forage ;</p> <p>Sensibiliser le personnel médical sur l'accueil des patients et sur la nécessité de mettre en place des traitements prioritaires pour les personnes handicapées ;</p> <p>Assurer la permanence au-delà de 23 h00 dans tous les centres de santé ;</p> <p>Sensibiliser la communauté sur l'importance de l'accouchement assisté ;</p>

Santé

Risques	Causes	Solutions/Recommandations
<p>Mauvaise prise en charge médicale / Soins de santé primaires</p> <p>Santé de Reproduction /</p> <p>Persistance des accouchements à domicile</p>	<p>Absence de permanence au-delà de 23h00 en hors camp ;</p> <p>Absence de système d'accueil et d'orientation des personnes handicapées (absence de traitements prioritaires pour les personnes handicapées) ;</p> <p>Priorités plus accordées par les Agents de Santé à des malades jugés graves (forte fièvre) ;</p>	<p>Sensibiliser la communauté sur l'importance de l'accouchement assisté ;</p>

Moyens de subsistance/Alimentation

Risques	Causes	Solutions/Recommandations
<p>Moyens de subsistance limites/Autonomisation ;</p> <p>Difficile accès aux vivres ;</p>	<p>Accès limité aux terres cultivables et Insuffisance des ressources des ménages ;</p> <p>Vulnérabilité des personnes âgées ;</p> <p>L'Insécurité ne facilite pas le développement de certaines activités ;</p> <p>Manque d'emploi et le nombre limité des bénéficiaires des AGR pour les hommes, les femmes et les jeunes non scolarisés ;</p> <p>Les vivres du PAM à travers le cash sont insuffisantes, et plusieurs n'en bénéficient pas ;</p> <p>Retard/lenteur dans l'enregistrement des nouveaux arrivés au sein de certaines familles ;</p>	<p>Augmenter le nombre de réfugiés (hommes, femmes et jeunes) appuyés en AGR ;</p> <p>Multiplier les projets créateurs d'opportunités d'activités ;</p> <p>Prendre en compte les besoins des réfugiés dans la distribution des vivres à travers le cash ;</p> <p>Organiser les réfugiés dans les activités de maraîchage et culture pluviale et élevage de petits ruminants ;</p>

Eau, Hygiène et Assainissement

Risques	Causes	Solutions/Recommandations
Difficultés à s'approvisionner en eau potable et de se doter de latrines	<p>Manque / Insuffisance des points d'eau potable ;</p> <p>Baisse de débit d'eau au niveau de certains robinets dans le camp ;</p> <p>Matériel de pompage (générateurs thermiques ; panneaux solaires) inopérants ;</p> <p>Longues files d'attente et Bagarres aux points d'eau ;</p> <p>Eloignement pour certains ménages ;</p> <p>Insalubrité autour des points d'eau existants ;</p> <p>Insuffisance de latrines / Dégradation de certains sanitaires communautaires ;</p> <p>Absence d'espaces pour faire des latrines ;</p>	<p>Multiplier la mise en place des forages supplémentaires au sein des communautés ;</p> <p>Organiser la construction des latrines au sein des communautés ;</p> <p>Sensibiliser les réfugiés sur l'utilisation et l'entretien des latrines ;</p> <p>Renouveler le matériel de pompage d'eau peu efficient ;</p> <p>Construire et/ou appuyer la construction des latrines familiales ;</p>

Abris/NFI-CRI

Risques	Causes	Solutions/Recommandations
<p>Propriété immobilière et accès au logement limité ;</p> <p>Pas d'accès à certaines articles non alimentaires ;</p>	<p>Insuffisance des abris au camp ;</p> <p>Abris, Matériaux et Bâches vétustes ;</p> <p>Abris construits en matériaux provisoires (tiges, pailles...) ;</p> <p>Promiscuité, récurrence des incendies et des déguerpissements ;</p> <p>Irrégularité de la distribution de savon et de kits de salubrité ;</p> <p>Insuffisance de matériel d'hygiène (kit hygiénique, savon) ;</p> <p>Vétusté des kits de cuisine reçus ;</p> <p>Manque criard de vêtements chez les enfants en particulier ;</p> <p>Manque de moyens pour s'en procurer ;</p>	<p>Appuyer les communautés dans la construction des abris en banco ou autres matériaux semi durables ou durables ;</p> <p>Appuyer les ménages en bâches ou en kits Abris ;</p> <p>Augmenter les abris en tenant compte de la composition familiale. (RHU) ;</p> <p>Faciliter l'accès à la propriété immobilière aux réfugiés</p> <p>Etendre le projet « <i>Urbanisation</i> » ;</p> <p>Distribuer régulièrement des kits hygiéniques et savons aux femmes et filles en âge de procréer ;</p> <p>Distribuer d'autres CRIs (Kits cuisine, nattes couvertures...)</p> <p>Distribuer des vêtements aux PoCs en particulier les enfants ;</p>

Documentation, liberté de mouvement et Sécurité

Risques	Causes	Solutions/Recommandations
<p>Manque de documentation ;</p> <p>Risque d'apatridie ;</p> <p>Non-enregistrement à l'état civil de certains enfants nés dans le pays d'asile ;</p> <p>Risque d'attaques, Enlèvements ;</p> <p>Enrôlement forcé ;</p>	<p>Lenteurs administratives (surtout au niveau des mairies) ;</p> <p>Personnel insuffisant au niveau des Mairies ;</p> <p>Nombre important de naissance par mois (30-40) au niveau du CSI de Sayam forage ;</p> <p>Absence de suivi communautaire ;</p> <p>Eloignement du centre d'état civil (Plus de 50 km) du camp de Sayam ;</p> <p>Faible présence de forces de sécurité dans le quartier et impunité ;</p> <p>Désœuvrement des jeunes, infiltrations ou entrée clandestine dans le camp ;</p> <p>Existence des jeunes organisés en « palais » ;</p> <p>Installation non loin de la frontière après déguerpissement ;</p> <p>Rencontres des éléments armés lors de la recherche du bois en brousse ;</p> <p>Mouvements pendulaires de réfugiés entre le Niger et Nigéria ;</p>	<p>Sensibiliser les réfugiés sur la procédure d'établissement des actes de naissance ;</p> <p>Mettre en place d'un système de suivi communautaire de l'établissement des actes de naissance, impliquant les leaders (Chefs de quartiers par exemple) ;</p> <p>Renforcer les mairies en personnels ;</p> <p>Créer un centre d'état civil secondaire dans le lieu d'installation ;</p> <p>Renforcer la sécurité dans les zones à risque ;</p> <p>Créer des micro-projets et des AGR ;</p> <p>Travailler sur l'éradication du phénomène des « palais » ;</p> <p>Sensibiliser les réfugiés sur les risques de protection ;</p>

Protection de l'enfant

Risques	Causes	Solutions/Recommandations
<p>Délinquance ;</p> <p>Non-respect des droits des enfants ;</p>	<p>Espaces amis d'enfants réduits ;</p> <p>Non-scolarisation ;</p> <p>Irresponsabilité des parents ;</p> <p>Manque des vivres et non-vivres pour les enfants (y compris des kits hygiéniques pour les filles, habits etc) ;</p> <p>Exploitation économique des enfants ;</p> <p>Non-implication des enfants dans des décisions qui les concernent ;</p>	<p>Augmenter les activités pour les enfants et redynamiser les espaces amis d'enfants ;</p> <p>Séances de responsabilisation des parents/tuteurs sur les droits de l'enfant ;</p> <p>Dénoncer les cas de négligence et d'abus ;</p> <p>Activités des AGRs pour les parents ;</p> <p>Améliorer l'enregistrement des naissances ;</p> <p>Promouvoir la formation en métiers des adolescents non scolarisés ;</p> <p>Sensibiliser contre l'exploitation et abus sexuels ;</p> <p>-Sensibiliser sur l'importance de la vie associative et le leadership des enfants ;</p>

SGBV

Risques	Causes	Solutions/Recommandations
<p>Risque de viols, d'agressions, d'exploitations ;</p> <p>Sexe pour la survie, violences domestiques ;</p>	<p>Pauvreté, absence de soutien familial pour plusieurs veuves et divorcées ;</p> <p>Certaines jeunes filles perçues comme des fardeaux ;</p> <p>Impunité des actes de SGBV ;</p> <p>Mariages forcés et fuite de la responsabilité de certains parents ;</p> <p>Habitats précaires et Insuffisance des articles domestiques ;</p> <p>Abandon scolaire et oisiveté des enfants et adolescents dont plusieurs se livrent à la consommation des stupéfiants ;</p> <p>Mésentente au sein des couples dans la gestion de la ration alimentaire reçue du PAM et désœuvrement des chefs de ménages ;</p>	<p>Renforcer les patrouilles dans les quartiers ;</p> <p>Sensibiliser les jeunes garçons sur le changement positif de comportements ;</p> <p>Continuer les sensibilisations des réfugiés et POCs sur la question des mariages précoces/forcés et les conséquences du travail, de l'exploitation des enfants et des autres VBG ;</p> <p>Punir sévèrement les coupables ;</p> <p>Réintégrer les enfants en âge scolaire dans le cursus scolaire ;</p> <p>Sensibiliser les hommes sur les droits de la femme, l'égalité du genre ainsi que la bonne gestion de la ration destinée à tout le ménage ;</p> <p>Appuyer les ménages à travers les AGR ;</p>